

Partie 3 – Commentaires (Si vous avez besoin de plus d'espace, joignez une feuille.)

1. Donnez vos commentaires, opinions ou suggestions.

2. Que devrions-nous faire pour améliorer notre service?

Partie 4 – Attestation

J'atteste que les renseignements donnés dans ce formulaire et dans tous les documents annexés sont exacts et complets.

Signature du contribuable

Année

Mois

Jour

Partie 5 – Autorisation d'un représentant

Pour demander l'autorisation, veuillez remplir et joindre le formulaire T1013, *Demander ou annuler l'autorisation d'un représentant*, pour les particuliers et les comptes en fiducie, ou le formulaire RC59, *Formulaire de consentement de l'entreprise*, pour les comptes d'entreprise ou demandez au contribuable de vous donner l'autorisation en utilisant notre service en ligne Mon dossier à www.arc.gc.ca/mondossier ou Mon dossier d'entreprise à www.arc.gc.ca/mondossierentreprise.

Nom du représentant

Titre

Signature du représentant

Numéro de téléphone

Année

Mois

Jour

Loi sur la protection des renseignements personnels, Fichier de renseignements personnels ARC PPU 174

Procédures de production

Où dois-je envoyer ce formulaire?

Afin d'éviter des retards dans le traitement de votre plainte, envoyez ce formulaire dûment rempli, ainsi que la documentation à l'appui et toute autorisation, séparément de tous les autres formulaires fiscaux. Faites parvenir votre formulaire et vos documents par télécopieur au **1-866-388-7371 (1-819-536-0701** si vous appelez de l'extérieur du Canada et des États-Unis) ou par la poste à l'adresse suivante :

**Plaintes liées au service de l'ARC
Centre national d'arrivage
Case postale 8000
Shawinigan-Sud QC G9N 0A6
CANADA**

Pièces justificatives

Soumettez toute la documentation pertinente qui, selon vous, pourrait servir à l'examen de votre plainte ou de vos commentaires.

Pour en savoir plus

Si vous désirez obtenir plus de renseignements, lisez la brochure RC4420, *Renseignements concernant le programme Plaintes liées au service de l'ARC*, ou allez à www.arc.gc.ca/plaintes.